

velles diffèrent complètement et peuvent, dans les descriptions locales, donner lieu à de faciles erreurs par suite de leur situation douteuse. Ainsi le quai, du pont de Nemours à celui de Serin, est divisé aujourd'hui en deux seuls tronçons : le quai de Bondy et celui de Pierre-Scise, dont la limite mutuelle est fixée par le pont Saint-Vincent. Jadis, c'était une longue rue qui baignait dans la Saône un des côtés de ses maisons et se divisait en un grand nombre de tronçons : du pont du Change — maintenant pont de Nemours — jusqu'à la place de l'Ancienne-Douane, rue de Flandres ; de la susdite place au port Dauphin, situé au débouché de la rue de l'Angile, rue de la Saônerie ou de la Saulnerie, à cause des marchands de sel qui y possédaient des entrepôts (1) ; du port Dauphin jusqu'au pont Saint-Vincent, rue des Hébergeries, dans laquelle se trouvaient de nombreuses auberges,

(1) Je n'oserais pas trancher cette question d'orthographe, qui renferme un problème étymologique. Voici ce qu'on lit dans l'almanach de 1745, à l'article du port Dauphin : « Le Consulat de la ville, pour donner un « abord plus libre à la place de la Douane et à la rue de Flandres, fit « abattre quelques maisons où était autrefois la chapelle de Notre-Dame « de la Saônerie, ainsi nommée parce qu'elle était sur le rivage de la « Saône, et fit ouvrir en même temps, en cet endroit un port qui fut appelé le Port-Dauphin, en mémoire de la naissance du dauphin, fils de « Louis XIV, qui arriva en 1662. »

Feu Péricaud l'ainé adoptait l'orthographe de *Saulnerie*, ce qui indiquerait le voisinage des *saulniers* ou marchands de sel, et probablement le fond de la place de la Douane. Une autre chapelle, celle de Saint-Eloy, existait à l'entrée de ladite place, et je présume que c'est la petite église que l'on voit, sans indication de titre, sur le plan du xvi^e siècle. Lors de l'invasion de Lyon par les protestants, en 1562, un des chefs catholiques, le capitaine Fenoyl, défendit cette voie de communication avec Vaise en se retranchant dans la chapelle de Saint-Eloy, qui devait nécessairement être sur la rue. Cochard, dans sa Description de Lyon, 1817, adopte l'orthographe de *Saônerie*.